

**FONDS DE DOTATION**  
**"LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE"**

1 Rue de l'Eglise  
10 110 Landreville

Code N° SIREN : 803 010 271  
Code NAF: 6430 Z

**DOSSIER FINANCIER 2018**  
**EXERCICE 01/01/2018- 31/12/2018**

**SOMMAIRE**

BILAN 2018: ACTIF	page 1
PASSIF	page 2
COMPTE DE RESULTAT 2018	page 3
PREAMBULE - REGLES ET METHODE COMPTABLE	page 4
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	PAGE
Actif Immobilisé	4,5,6,7
Créances et Dettes	
Valeurs mobilières de placement,Disponibilités	
Dotation du Fonds	
Report à nouveau	
Etat des créances et des dettes	
Répartition des recettes	
Compte Emploi annuel des ressources collectées	
Tableau de suivi des fonds	
dédiés	
Liste des actions d'intérêt général	
Imposition revenus valeurs mobilières	
Rémunération des organes de Direction	
Contribution volontaire	

# FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE"

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

N° Siren : 803 010 271

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

## BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :			Exercice N-1 31/12/2017	
		31/12/2018				
		Brut	Amort./Prov..	Net		
A C T I F  I M M O B I L I S A T I O N S	Frais d'Etablissement					
	Immobilisations Incorporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installa/technique, Matériel,,					
	Autres Immobilisation corporelles					
	Avances et Acomptes					
	Participation et créances rattachées					
	Prêts -Commune de Landreville	209 667,77 €		209 667,77 €	100 545,49 €	
	Autres Immobilisation Financières	20 047,50 €		20 047,50 €	20 047,50 €	
	<b>TOTAL (1)</b>	<b>229 715,27 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>229 715,27 €</b>	<b>120 592,99 €</b>	
	A C T I F  C I R C U L A N T	Stocks				
		Avances et Acomptes versés				
Produits à recevoir		175,00 €		175,00 €	186,00 €	
Valeurs Mobilières de placement		503 445,00 €		503 445,00 €	511 437,00 €	
Disponibilités		102 111,92 €		102 111,92 €	297 866,56 €	
<b>TOTAL (2)</b>	<b>605 731,92 €</b>		<b>605 731,92 €</b>	<b>809 489,56 €</b>		
cpte régul,	Charges constatées d'avance	900,77 €		900,77 €		
<b>TOTAL (3)</b>	<b>900,77 €</b>		<b>900,77 €</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>		<b>836 347,96 €</b>		<b>836 347,96 €</b>	<b>930 082,55 €</b>	

# FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE"

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

N° Siren : 803 010 271

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

## BILAN PASSIF

		Exercice N, clos le :		Exercice N-1	
		31/12/2018	Net	31/12/2017	
FONDATIONS	P R O P R I E T E	Apport sans droit de reprise : N/Consomptible	196 000,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €
	F O N D J U R I D I C I E R E	Apport sans droit de reprise : Consomptibles Affectés	784 000,00 €	230 000,00 €	554 000,00 €
		Réserves Report à Nouveau (Ex:2013-,-2015)	6 344,93 €	6 344,93 €	3 797,19 €
		Résultat de l'Exercice	-204 216,36 €	-204 216,36 €	2 547,74 €
		<b>TOTAL (1)</b>		<b>552 128,57 €</b>	<b>756 344,93 €</b>
		Provisions			
		<b>TOTAL (2)</b>			
		Emprunts et Dettes assimilées			
FONDS DEDIES	D E D I E S	Fonds dédiés sur dons, legs...		54 729,00 €	9 729,00 €
		Dettes fournisseurs,cptes Rattachés		1 947,00 €	1 909,00 €
		Dettes fiscales		1 816,00 €	1 540,00 €
		Débiteurs,Créditeurs divers		1 362,00 €	1 094,00 €
		Charges à Payer		224 365,39 €	159 465,62 €
		<b>TOTAL (3)</b>		<b>284 219,39 €</b>	<b>173 737,62 €</b>
régul,		Produits constatées d'avance			
		<b>TOTAL (4)</b>			
		<b>TOTAL GENERAL (1+2+3+4)</b>		<b>836 347,96 €</b>	<b>930 082,55 €</b>

# FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE "

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice clos 31/12/2018	Exercice n-1 31/12/2017
<b>P</b>		
<b>R</b> Ventes de Marchandises		
<b>O</b> Locations		
<b>D</b> Prestation de Service		
<b>U</b> Variation d'inventaire		
<b>I</b> Reprises sur Provis../amortis../ transfert de charges		
<b>T</b>		
<b>S</b> Autres Produits		
<b>Total des Produits d'Exploitation (1)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock		
<b>C</b> Autres achats et charges externes	6 419,03 €	4 387,35 €
<b>H</b> Impôts, taxes et versements assimilés		
<b>A</b> Salaires et traitements		
<b>R</b> Charges sociales		
<b>G</b> Autres charges de gestion courante-Conventions.....	202 267,00 €	379,10 €
<b>E</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations		
<b>S</b> Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux amortissements, engagements,,		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	1,22 €	
<b>Total des Charges d'exploitation (2)</b>	<b>208 687,25 €</b>	<b>4 766,45 €</b>
<b>Résultat d'Exploitation (1-2) (3)</b>	<b>-208 687,25 €</b>	<b>-4 766,45 €</b>
De participations		
<b>F</b> Autres val.mobilières et créances de l'actif immobilisé	289,81 €	320,72 €
<b>I</b> Autres intérêts et produits assimilés	4 849,08 €	7 942,47 €
<b>N</b> Reprises sur dépréciations,provis.et transf.de charges		
<b>A</b> Produits nets sur ces.. de val. mobilières de placement		
<b>Total des Produits Financiers (4)</b>	<b>5 138,89 €</b>	<b>8 263,19 €</b>
<b>C</b> Dotations aux amortissements, engagements,,		
<b>I</b> Intérêts et charges assimilées	39,00 €	
<b>E</b> Charges nettes sur ces. de val. mobilières de placement		
<b>Total des Charges Financieres (5)</b>	<b>39,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat Financier (4-5) (6)</b>	<b>5 099,89 €</b>	<b>8 263,19 €</b>
Sur opérations de gestion		
<b>E</b> Sur opérations en capital		
<b>X</b> Reprises sur dépréciations, provis; et transf; de charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (7 )</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>E</b> Sur opérations de gestion		
<b>P</b> Sur opérations en capital		
<b>T</b> Dotations aux amortissements,dépréciations et provis.		
<b>Total des Charges Exceptionnelles (8 )</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat Exceptionnel (7-8) (9)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Impot sur les Sociétés (10)</b>	<b>629,00 €</b>	<b>949,00 €</b>
Total des Produits ( 1+ 4+7)	5 138,89 €	8 263,19 €
Total des Charges (2+5+8+10)	209 355,25 €	5 715,45 €
<b>BENEFICE OU PERTE .....</b>	<b>-204 216,36 €</b>	<b>2 547,74 €</b>

# FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE"

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

N° Siren :

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

## EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	Exercice clo 31/12/2018	Exercice clos 31/12/2017		Evalua...	Total
<b>PRODUITS</b>			<b>C BECUE :</b>		
Bénévolat	4590	5220	Réunion, compte rendu CA,,,,,	16 30,00 €	480,00 €
Prestations en nature			Etablissement compta...,Rapport Préfet,depot JO	26 h 30,00 €	780,00 €
Dons en nature			Rédaction divers documents ( courrier Préfet,Impots,,)	4 h 30,00 €	120,00 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>4590</b>	<b>5220</b>	Suivi administratif, financier,,,,,(Etablisst docts)	16 h 30,00 €	480,00 €
			RV divers M. le Maire, ....	4 h 30,00 €	120,00 €
<b>CHARGES</b>			Déplacement pour rv banque, assurances.....	4 h 30,00 €	120,00 €
Mise à disposition gratuite de biens			Travaux sur mise en place (divers projets Musée ...)	24 30,00 €	720,00 €
Prestations			<b>Suivi ,mise à jour Site</b>	12 30,00 €	360,00 €
Personnel bénévole	4590	5220	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION-COMITE CONSULTATIF</b>		
<b>TOTAL.....</b>	<b>4590</b>	<b>5220</b>	Membres du CA (5membres*2H30 )*2 CA	25 h 30	750,00 €
			Membre comité Consultatif (4 Membres	22 30	660,00 €
			<b>TOTAL.....</b>		<b>4 590,00 €</b>

## FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE"

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

Code N° SIREN : 803 010 271

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

#### A: *Préambule* :

Le 8 Juillet 2013 le Collège des membres fondateurs (Donateurs) avait décidé la création du Fonds de Dotation et nommé le 1er conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration prend acte de la décision du collège des fondateurs de doter le Fonds "Landreville Patrimoine et Culture" d'une somme de 980 000 €,

L'exercice du fonds a une durée de 12 mois,

Le total bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à **836 347,96 euros, le compte de résultat dégageant un résultat déficitaire de 204 216,36 € (ci-joint notes et tableaux des comptes annuels),**

#### B: *Règles et Méthodes Comptables* :

Les comptes du Fonds de Dotation ont été arrêtés en conformité avec les principes comptables applicables aux fonds de dotation, définis par le règlement 2009-01 de décembre 2009

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence à savoir :

Continuité de l'exploitation

Indépendance des exercices

Permanence des méthodes comptables

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### C : *Actif Immobilisé* :

Souscription parts sociales auprès d'un Organisme bancaire pour 20 002,50 €, et acquisition en 2015 pour 45 € soit **20 047,50 € au 31/12/18**

Dans le cadre de la restauration de l'église , prêt à la Commune en attente du versement des subventions, la situation au 31/12/208 s'élève à 209667,77 €

#### D: **Créances et Dettes :**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### E : **Valeurs Mobilières de placement, Disponibilités :**

La valeur figurant au bilan est constituée par le coût d'achat. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une dépréciation est constituée.

Au 31 décembre 2018 le Fonds de Dotation dispose de placements de Trésorerie :

Compte a terme (Taux progressif)	503 445 €
Compte rémunéré	88 593 €
Disponibilités (Compte courant)	13 519 €

\*\*\*\*\*

#### F : **Dotations:**

Le Fonds de Dotation s'est vu doté par les donateurs d'une dotation de 980 000 €

Sur décision du Conseil d'administration , cette somme est affectée :

Apport N/ consommable pour une somme de 196 000 €

Apport consommable pour une somme de 784 000 €, cette dotation sera transférée en ressources au fur et à mesure des besoins, définis par le Conseil d'administration.

Apport consommable: Solde au 31/12/2018 : 554 000 €

#### G : **Report à Nouveau :**

Résultat exercice 2013 reporté à nouveau suivant décision de l'A G : 4431,15 €

Résultat exercice 2014 reporté à nouveau suivant décision de l'A G : 4271,22 €

Résultat exercice 2015 reporté à nouveau suivant décision de l'A G : - 376,04 €

Résultat exercice 2016 reporté à nouveau suivant décision de l'A G : 4 529,14 €

Résultat exercice 2017 reporté à nouveau suivant décision de l'A G : 2 547,74 €

**H : Etat des créances et des Dettes :**

	Montant	A 1an au +	Plus d'un an
Produit à Recevoir	175,00 €	175,00 €	
Charges Constatées d'avance	900,77 €	900,77 €	
Impot sur les Sociétés	1 816,00 €	1 430,00 €	386,00 €
Charges à Payer	224 365,39 €	224 365,39 €	
Fournisseurs	1 947,00 €	1 947,00 €	
Débiteurs/crediteurs divers	1 362,00 €	1 362,00 €	

**I : Répartition des Recettes :**

Répartition par Secteur d'activité		
Dons.....		0,00 €
Reprise sur Fonds dédiés		0,00 €
Produits Financiers (Placement.....)		5 138,89 €

**J : Compte d'emploi annuel des ressources Collectées auprès du Public :**

**1°) Tableau de suivi des Fonds Dédiés : 54 729 €**

Report du 31/12/2017 9 729,00 €

Somme reçue au titre 2018 : 45 000,00 €

Engagement décision CA et travaux réalisés en 2018 : aucun



**K : Liste des Actions d'Intérêt général financées par le Fonds au titre de l'année 2018**

Convention avec la municipalité de Landreville :

Solde 1ère tranche et convention 2ème tranche travaux **194 067,00 €**

Convention avec l'Association " Espace Landrivilla" **8 200,00 €**

**L : Imposition sur les revenus Mobiliers :**

Les statuts ont prévus la possibilité de consommer partie de la Dotation faite par les Fondateurs. Le Conseil d'administration a décidé d'opter pour l'utilisation de la partie consommable.

De ce fait, les revenus du patrimoine du Fonds sont assujettis à l'impôt, et en conséquence il est comptabilisé au titre de l'année 2018 un impôt de 629,00 € au titre des intérêts échus sur DAT en 2018 et intérêts parts sociales.

**M : Rémunération des organes de Direction :**

Au titre de l'exercice, les membres du Conseil d'administration du Fonds de Dotation "Landreville Patrimoine et Culture" n'ont perçus ni rémunération, ni d'avantage quel qu'il soit .

**N : Contribution Volontaire :**

Le chiffrage de l'ensemble (bénévolat, mise à disposition,,) pour la période de Janvier à décembre 2018 fait état d'une estimation qui s'élève à 4 590 €,

Landreville le 27 Mai 2019

# Gérard ARTUS

*EXPERT COMPTABLE*

Membre de l'Ordre de la région de Champagne

*COMMISSAIRE AUX COMPTES*

Membre de la Compagnie Régionale de Reims

19 rue des Prés l'Evêque  
10000 TROYES

Tél. 03.25.83.22.33

Fax 03.25.83.22.34

[cabinet.artus@wanadoo.fr](mailto:cabinet.artus@wanadoo.fr)

## LANDREVILLE PATRIMOINE, CULTURE

*Fonds de Dotation régi par  
la loi 2008-776 du 4 août 2008*

1 rue de l'Eglise  
10110 LANDREVILLE

\* \* \*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

# Gérard ARTUS

*EXPERT COMPTABLE*

Membre de l'Ordre de la région de Champagne

*COMMISSAIRE AUX COMPTES*

Membre de la Compagnie Régionale de Reims

19 rue des Prés l'Evêque  
10000 TROYES

Tél. 03.25.83.22.33

Fax 03.25.83.22.34

cabinet.artus@wanadoo.fr

## LANDREVILLE PATRIMOINE, CULTURE

*Fonds de Dotation régi par  
la loi 2008-776 du 4 août 2008*

1 rue de l'Eglise  
10110 LANDREVILLE

\* \* \*

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux associés,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation « LANDREVILLE PATRIMOINE, CULTURE », relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2018 à la date d'émission de notre rapport nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les stocks, la trésorerie et les produits d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité à poursuivre l'exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu la liquidation ou la cessation d'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Troyes,  
Le 10 mai 2019.

**Gérard ARTUS**  
*Commissaire aux comptes*

# FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE"

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

N° Siren : 803 010 271

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

## BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :			Exercice N-1
		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort./Prov..	Net	
A	Frais d'Etablissement				
C	Immobilisations Incorporelles				
T					
F	Terrains				
	Constructions				
I	Installa/technique, Matériel,,,				
M	Autres Immobilisation corporelles				
M					
O	Avances et Acomptes				
B	Participation et créances rattachées				
I	Prêts -Commune de Landreville	209 667,77 €		209 667,77 €	100 545,49 €
L					
J	Autres Immobilisation Financières	20 047,50 €		20 047,50 €	20 047,50 €
S					
E					
<b>TOTAL (1)</b>		<b>229 715,27 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>229 715,27 €</b>	<b>120 592,99 €</b>
A	Stocks				
c					
T	Avances et Acomptes versés				
I					
F					
C					
i	Produits à recevoir	175,00 €		175,00 €	186,00 €
R					
C					
u	Valeurs Mobilières de placement	503 445,00 €		503 445,00 €	511 437,00 €
L					
A	Disponibilités	102 111,92 €		102 111,92 €	297 866,56 €
N					
T					
<b>TOTAL (2)</b>		<b>605 731,92 €</b>		<b>605 731,92 €</b>	<b>809 489,56 €</b>
apte	Charges constatées d'avance	900,77 €		900,77	
régul,					
<b>TOTAL (3)</b>		<b>900,77 €</b>		<b>900,77 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3)</b>		<b>836 347,96 €</b>		<b>836 347,96 €</b>	<b>930 082,55 €</b>

# FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE "

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

N° Siren : 803 010 271

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

## BILAN PASSIF

		Exercice N, clos le :		Exercice N-1
		31/12/2018	Net	31/12/2017
P R O D R S E	Apport sans droit de reprise : N/Consomptible	196 000,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €
	Apport sans droit de reprise : Consomptibles Affectés	784 000,00 €	230 000,00 €	554 000,00 €
	Réserves Report à Nouveau (Ex:2013-,, -2015)	6 344,93 €	6 344,93 €	3 797,19 €
	Résultat de l'Exercice	-204 216,36 €	-204 216,36 €	2 547,74 €
<b>TOTAL (1)</b>			<b>552 128,57 €</b>	<b>756 344,93 €</b>
Provisions				
<b>TOTAL (2)</b>				
F D O N D S E	Emprunts et Dettes assimilées			
	Fonds dédiés sur dons, legs...		54 729,00 €	9 729,00 €
	Dettes fournisseurs, cptes Rattachés		1 947,00 €	1 909,00 €
	Dettes fiscales		1 816,00 €	1 540,00 €
	Débiteurs, Créditeurs divers		1 362,00 €	1 094,00 €
	Charges à Payer		224 365,39 €	159 465,62 €
<b>TOTAL (3)</b>			<b>284 219,39 €</b>	<b>173 737,62 €</b>
cpte régul,	Produits constatés d'avance			
	<b>TOTAL (4)</b>			
<b>TOTAL GENERAL (1+2+3+4)</b>			<b>836 347,96 €</b>	<b>930 082,55 €</b>

# FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE "

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

N° Siren : 803 010 271

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice clos 31/12/2018	Exercice n-1 31/12/2017
<b>P</b>		
<b>R</b> Ventes de Marchandises		
<b>O</b> Locations		
<b>D</b> Prestation de Service		
<b>U</b> Variation d'inventaire		
<b>I</b> Reprises sur Provis./amortis./ transfert de charges		
<b>T</b>		
<b>S</b> Autres Produits		
<b>Total des Produits d'Exploitation (1)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock		
<b>C</b> Autres achats et charges externes	6 419,03 €	4 387,35 €
<b>H</b> Impôts, taxes et versements assimilés		
<b>A</b> Salaires et traitements		
<b>R</b> Charges sociales		
<b>G</b> Autres charges de gestion courante-Conventions.....	202 267,00 €	379,10 €
<b>E</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations		
<b>S</b> Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux amortissements, engagements,,		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	1,22 €	
<b>Total des Charges d'exploitation (2)</b>	<b>208 687,25 €</b>	<b>4 766,45 €</b>
<b>Résultat d'Exploitation (1-2) (3)</b>	<b>-208 687,25 €</b>	<b>-4 766,45 €</b>
De participations		
<b>F</b> Autres val.mobilières et créances de l'actif immobilisé	289,81 €	320,72 €
<b>I</b> Autres intérêts et produits assimilés	4 849,08 €	7 942,47 €
<b>N</b> Reprises sur dépréciations,provis.et transf.de charges		
<b>A</b> Produits nets sur ces. de val. mobilières de placement		
<b>Total des Produits Financiers (4)</b>	<b>5 138,89 €</b>	<b>8 263,19 €</b>
<b>C</b> Dotations aux amortissements, engagements,,		
<b>I</b> Intérêts et charges assimilées	39,00 €	
<b>E</b> Charges nettes sur ces. de val. mobilières de placement		
<b>Total des Charges Financières (5)</b>	<b>39,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat Financier (4-5) (6)</b>	<b>5 099,89 €</b>	<b>8 263,19 €</b>
Sur opérations de gestion		
<b>E</b> Sur opérations en capital		
<b>X</b> Reprises sur dépréciations, provis; et transf; de charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (7)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>E</b> Sur opérations de gestion		
<b>P</b> Sur opérations en capital		
<b>T</b> Dotations aux amortissements,dépréciations et provis.		
<b>Total des Charges Exceptionnelles (8)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat Exceptionnel (7-8) (9)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Impôts assimilés Sociétés (10)	629,00 €	949,00 €
<b>Total des Produits (1+4+7)</b>	<b>5 138,89 €</b>	<b>8 263,19 €</b>
<b>Total des Charges (2+5+8+10)</b>	<b>209 355,25 €</b>	<b>5 715,45 €</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-204 216,36 €</b>	<b>2 547,74 €</b>

Cette forme de présentation du compte de résultat permet de présenter des seuils intermédiaires de gestion, donc de détailler de quoi est réellement composé le résultat net



## FONDS DE DOTATION " LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE"

Siège : Rue de l'Eglise - 10 110 LANDREVILLE

Code N° SIREN : 803 010 271

Exercice : 01/01/2018/31/12/2018

### ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2018

#### A: *Préambule :*

Le 8 Juillet 2013 le Collège des membres fondateurs (Donateurs) avait décidé la création du Fonds de Dotation et nommé le 1er conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration prend acte de la décision du collège des fondateurs de doter le Fonds "Landreville Patrimoine et Culture" d'une somme de 980 000 €,

L'exercice du fonds a une durée de 12 mois,

Le total bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 **s'élève à 836 347,96 euros, le compte de résultat dégageant un résultat déficitaire de 204 216,36 € (ci-joint notes et tableaux des comptes annuels),**

#### B: *Règles et Méthodes Comptables :*

Les comptes du Fonds de Dotation ont été arrêtés en conformité avec les principes comptables applicables aux fonds de dotation, définis par le règlement 2009-01 de décembre 2009

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence à savoir :

Continuité de l'exploitation

Indépendance des exercices

Permanence des méthodes comptables

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### C : *Actif Immobilisé :*

Souscription parts sociales auprès d'un Organisme bancaire pour 20 002,50 €, et acquisition en 2015 pour 45 € soit **20 047,50 € au 31/12/18**

Dans le cadre de la restauration de l'église , prêt à la Commune en attente du versement des subventions, la situation au 31/12/2018 s'élève à 209667,77 €

**D : Créances et Dettes :**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**E : Valeurs Mobilières de placement, Disponibilités :**

La valeur figurant au bilan est constituée par le coût d'achat. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute une dépréciation est constituée.

Au 31 décembre 2018 le Fonds de Dotation dispose de placements de Trésorerie :

Compte a terme (Taux progressif)	503 445 €
Compte rémunéré	88 593 €
Disponibilités (Compte courant)	13 519 €

\*\*\*\*\*

**F : Dotation:**

Le Fonds de Dotation s'est vu doté par les donateurs d'une dotation de	980 000 €
Sur décision du Conseil d'administration , cette somme est affectée :	
Apport N/ consommable pour une somme de	196 000 €
Apport consommable pour une somme de 784 000 €, cette dotation sera transférée en ressources au fur et à mesure des besoins, définis par le Conseil d'administration.	
Apport consommable: Solde au 31/12/2018 :	554 000 €

**G : Report à Nouveau :**

Résultat exercice 2013 reporté à nouveau suivant décision de l'A G :	4431,15 €
Résultat exercice 2014 reporté à nouveau suivant décision de l'A G :	4271,22 €
Résultat exercice 2015 reporté à nouveau suivant décision de l'A G :	- 376,04 €
Résultat exercice 2016 reporté à nouveau suivant décision de l'A G :	- 4 529,14 €
Résultat exercice 2017 reporté à nouveau suivant décision de l'A G :	2547,74

**H : Etat des créances et des Dettes :**

	Montant	A 1an au +	Plus d'un an
Produit à Recevoir	175,00 €	175,00 €	
Charges Constatées d'avance	900,77 €	900,77 €	
Impot sur les Sociétés	1 816,00 €	1 430,00 €	386,00 €
Charges à Payer	224 365,39 €	224 365,39 €	
Fournisseurs	1 947,00 €	1 947,00 €	
Débiteurs/crediteurs divers	1 362,00 €	1 362,00 €	

**I : Répartition des Recettes :**

Répartition par Secteur d'activité		
Dons.....		0,00 €
Reprise sur Fonds dédiés		0,00 €
Produits Financiers (Placement.....)		5 138,89 €

**J : Compte d'emploi annuel des ressources Collectées auprès du Public :**

**1°) Tableau de suivi des Fonds Dédiés : 54 729 €**

Report du 31/12/2017 9 729,00 €

Somme reçue au titre 2018 : 45 000,00 €

Engagement décision CA et travaux réalisés en 2018 : aucun

**K : Liste des Actions d'Intérêt général financées par le Fonds au titre de l'année 2018**

Convention avec la municipalité de Landreville :

Solde 1ère tranche et convention 2ème tranche travaux **194 067,00 €**

Convention avec l'Association " Espace Landrivilla" **8 200,00 €**

**L : Imposition sur les revenus Mobiliers :**

Les statuts ont prévus la possibilité de consommer partie de la Dotation faite par les Fondateurs. Le Conseil d'administration a décidé d'opter pour l'utilisation de la partie consommable.

De ce fait, les revenus du patrimoine du Fonds sont assujettis à l'impôt, et en conséquence il est comptabilisé au titre de l'année 2018 un impôt de 629,00 € au titre des intérêts échus sur DAT en 2018 et intérêts parts sociales.

**M : Rémunération des organes de Direction :**

Au titre de l'exercice, les membres du Conseil d'administration du Fonds de Dotation "Landreville Patrimoine et Culture" n'ont perçus ni rémunération, ni d'avantage quel qu'il soit .

**N : Contribution Volontaire :**

Le chiffrage de l'ensemble (bénévolat, mise à disposition,,) pour la période de Janvier à décembre 2018 fait état d'une estimation qui s'élève à 4 590 €,

Landreville le 27 Mai 2019

# Gérard ARTUS

*EXPERT COMPTABLE*

Membre de l'Ordre de la région de Champagne

*COMMISSAIRE AUX COMPTES*

Membre de la Compagnie Régionale de Reims

19 rue des Prés l'Evêque  
10000 TROYES

Tél. 03.25.83.22.33  
Fax 03.25.83.22.34  
cabinet.artus@wanadoo.fr

## LANDREVILLE PATRIMOINE, CULTURE

*Fonds de Dotation régi par  
la loi 2008-776 du 4 août 2008*

1 rue de l'Eglise  
10110 LANDREVILLE

\* \* \*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

# Gérard ARTUS

*EXPERT COMPTABLE*

Membre de l'Ordre de la région de Champagne

*COMMISSAIRE AUX COMPTES*

Membre de la Compagnie Régionale de Reims

19 rue des Prés l'Evêque  
10000 TROYES

Tél. 03.25.83.22.33  
Fax 03.25.83.22.34  
cabinet.artus@wanadoo.fr

## LANDREVILLE PATRIMOINE, CULTURE

*Fonds de Dotation régi par  
la loi 2008-776 du 4 août 2008*

1 rue de l'Eglise  
10110 LANDREVILLE

\* \* \*

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

visées à l'article  
L 612-5 du Code de commerce

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fonds de Dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-38 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consistées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

LANDREVILLE PATRIMOINE, CULTURE – EXERCICE 2018  
RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Monsieur Didier THIEBAUT, Maire de Landreville, et Monsieur Régis MONNIER, Membre du Conseil Municipal de Landreville, sont intéressés par l'ensemble des conventions qui suivent en leur qualité d'administrateurs du Fonds de Dotation « LANDREVILLE PATRIMOINE, CULTURE ».

**Convention de prêt du 2 juillet 2018**

Le conseil d'administration autorise le Fonds de Dotation de « Landreville Patrimoine et culture » à consentir un prêt de trésorerie de 235 742 euros à la municipalité de Landreville pour régler des situations de travaux dans le cadre de la première tranche de rénovation de l'église.

---

Fait à Troyes,  
Le 10 mai 2019.

**Gérard ARTUS**  
*Commissaire aux comptes*